

Quatre registres comptables de la seigneurie de Cysoing 1437-1440

Archives départementales du Nord
J472 / 310

Approche codicologique

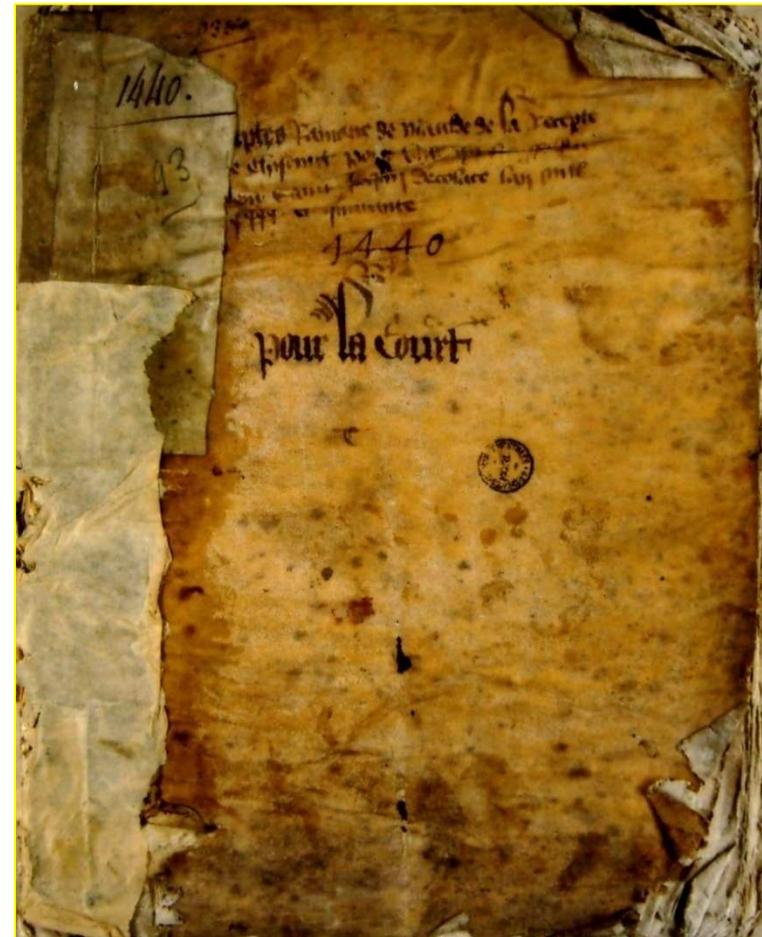
- ❖ Support
- ❖ Composition des registres
- ❖ Réglure
- ❖ Mise en page et disposition des mains
- ❖ Reliure
- ❖ Une mise en scène ?

Elise TRULLEMANS
Université Lille 3
2009

❖ SUPPORTS

- La couverture

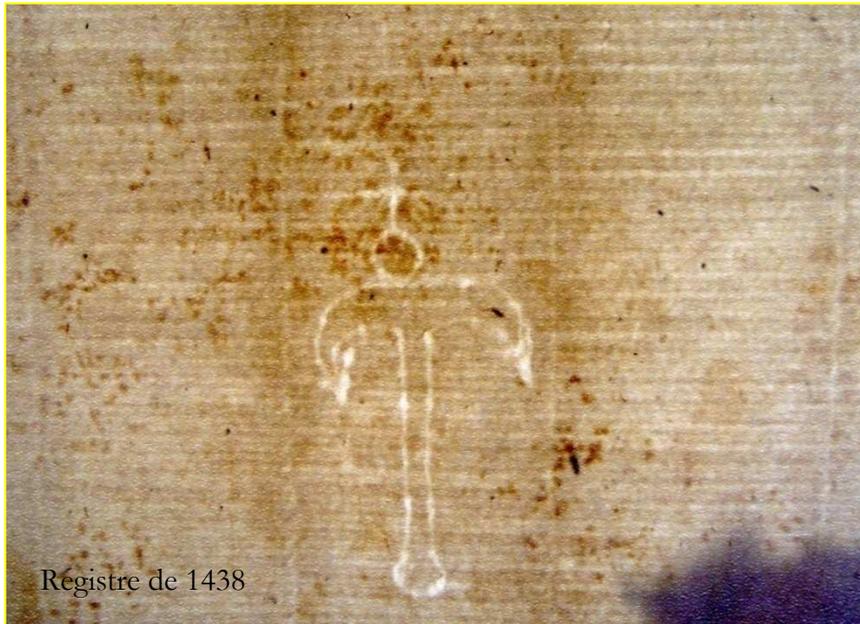
Parchemin
Utilisation côté poil
217mm x 295mm



Couvertures des registres annuels des années 1438 et 1440

• Le papier

Sous les couvertures de parchemin, les quatre registres se composent de bi feuillets de papier présentant tous le même filigrane :
une ancre surmontée d'un globe à la croix.

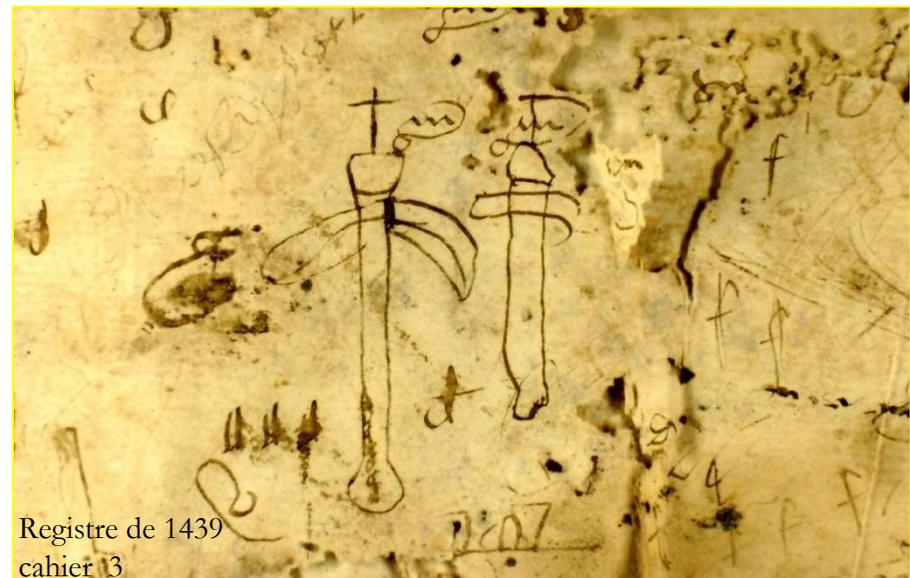


Un même filigrane indique vraisemblablement un centre d'approvisionnement unique.
Mais sa localisation demeure incertaine, peut être de Champagne ou de Lorraine.

La récurrence de ce filigrane
a inspiré des graffitis
portés en page de garde

Il s'agit d'un type extrêmement courant à la fin du Moyen Age, connu du nord au sud de la France et dans les pays voisins sous de nombreuses variantes.

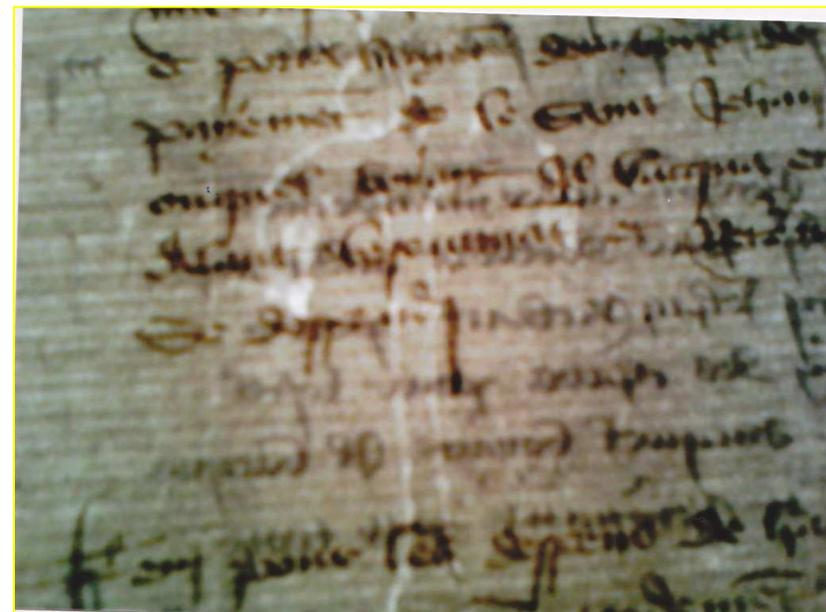
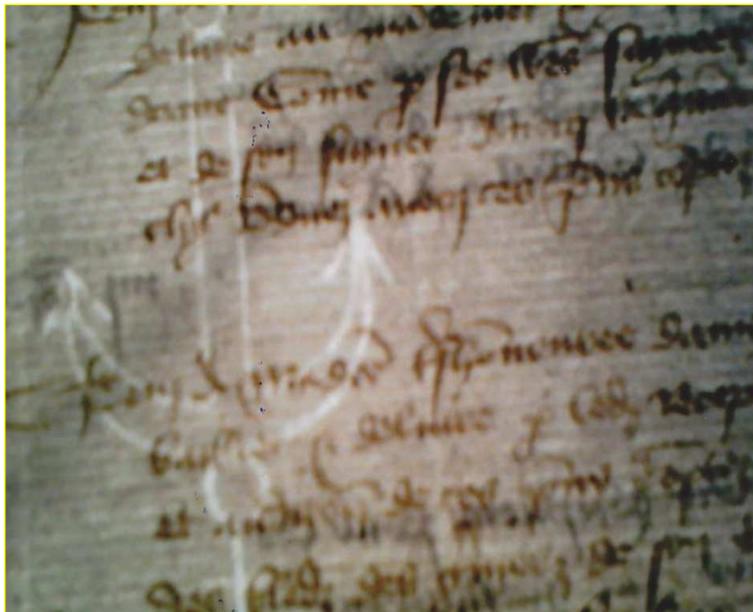
Dans le répertoire de C.M. BRIQUET, l'exemplaire le plus approchant est identifié sous le n° 376, repéré à Lille pour l'année 1438 (commentaire vol. 1, p. 38)
<http://www.ksbm.oeaw.ac.at/scripts/php/BR.php>



- Quel papier et quel usage ?

la qualité du rendu des filigranes varie, au sein même des registres, certains étant plus « grossiers » que d'autres. Si le centre d'approvisionnement demeure le même durant ces quatre années, il a « changé » plus d'une fois son filigrane et les bi-feuillets utilisés dans les registres ne proviennent pas tous de la même « fournée ».

Les filigranes apparaissent de surcroît indifféremment placés tête en haut ou en bas dans les mêmes cahiers : c'est un « vrac » qui est ici puisé dans une réserve, et utilisé pour constituer les registres.



Registre de 1438

❖ COMPOSITION

- Les pages de garde.

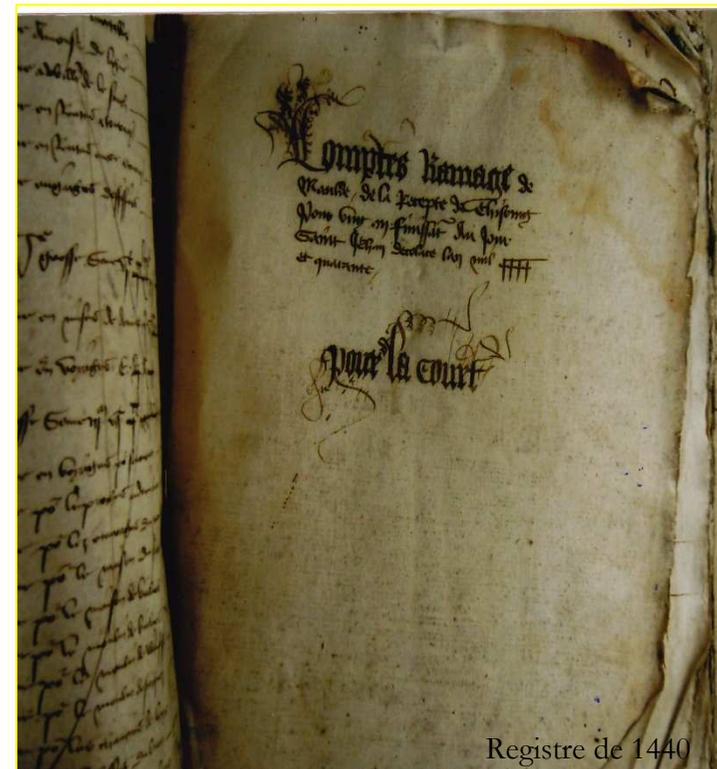
Les cahiers sont constitués d'un nombre variable de bi feuillets essentiellement emboîtés, parfois juxtaposés, coupés ou volants

Pas de normalisation : de fait, les registres de 1437 et 1438 comptent un bi feuillet de garde alors que ceux de 1439 et 1440 n'en comportent pas.

Les pages de garde des deux premiers registres accueillent des graffitis dont il est impossible de décider s'ils sont antérieurs, contemporains ou postérieurs à la constitution et rédaction des comptes.



Sur le registre de 1440, pas de page de garde mais un bi feuillet de papier de réutilisation doublant le parchemin de couverture.



• La composition des cahiers.

D'une année sur l'autre, le nombre de cahiers comme celui de bi feuillets par cahier changent.

ANNEE	nb de cahiers	nb bifeuillets/cahier	nb bifeuillets total	irrégularités
1437	3	2 - 14 - 14	30	un feuillet volant avant la couture ; dernier feuillet du cahier 1 coupé
1438	2	17 - 13	30	
1439	3	18 - 18 - 12	48	
1440	5	8 - 8 - 8 - 8 - 4	36	en cahier 5, trois derniers feuillets vierges et deux feuillets volants

Dans le registre de 1437, la comptabilité est contenue dans deux cahiers de 14 bi feuillets précédés d'un avant-propos.

En 1438, les deux cahiers sont importants mais bien inégaux.

En 1439 et 1440 des régularités apparaissent et, bien que l'organisation de ces deux registres diffère, il semble que, dans ces deux cas, le dernier cahier ait servi de variable d'ajustement en fonction des besoins.

Sous l'irrégularité apparente, l'effort de rationalisation est bien présent.

- **La foliotation.**

La normalisation n'est pas assurée :

- l'identification n'est pas présente sur les deux bifeuillets du cahier de tête du registre de 1437
- elle est partout ailleurs réalisée mais sous trois modes différents :
 - * par feuillet
 - * par bi feuillet
 - * par cahier

➤ 1437 :

	Cahier 1	Cahier 2	Cahier 3
Nb de bifeuillets/ cahier	2	14	14
Foliotation	Non folioté	Signature par bifeuillet	Signature par bifeuillet

➤ 1438 :

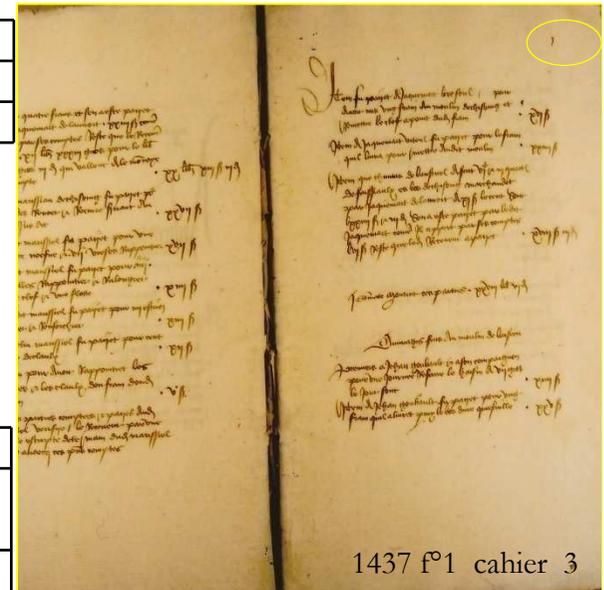
	Cahier 1	Cahier 2
Nb de bifeuillets /cahier	17	13
Foliotation	Foliotation	Signature par bifeuillet

➤ 1439 :

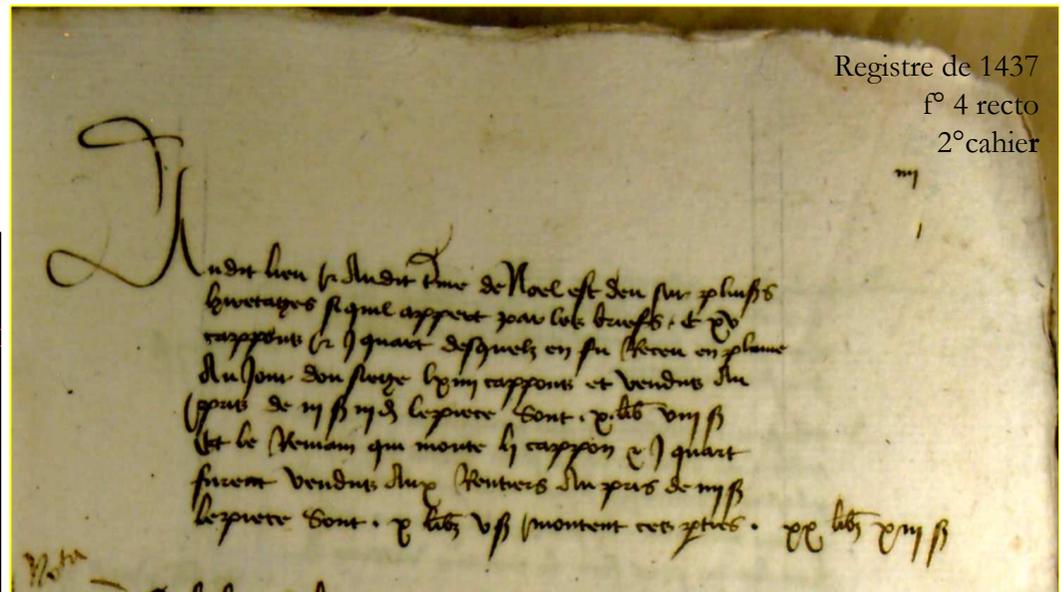
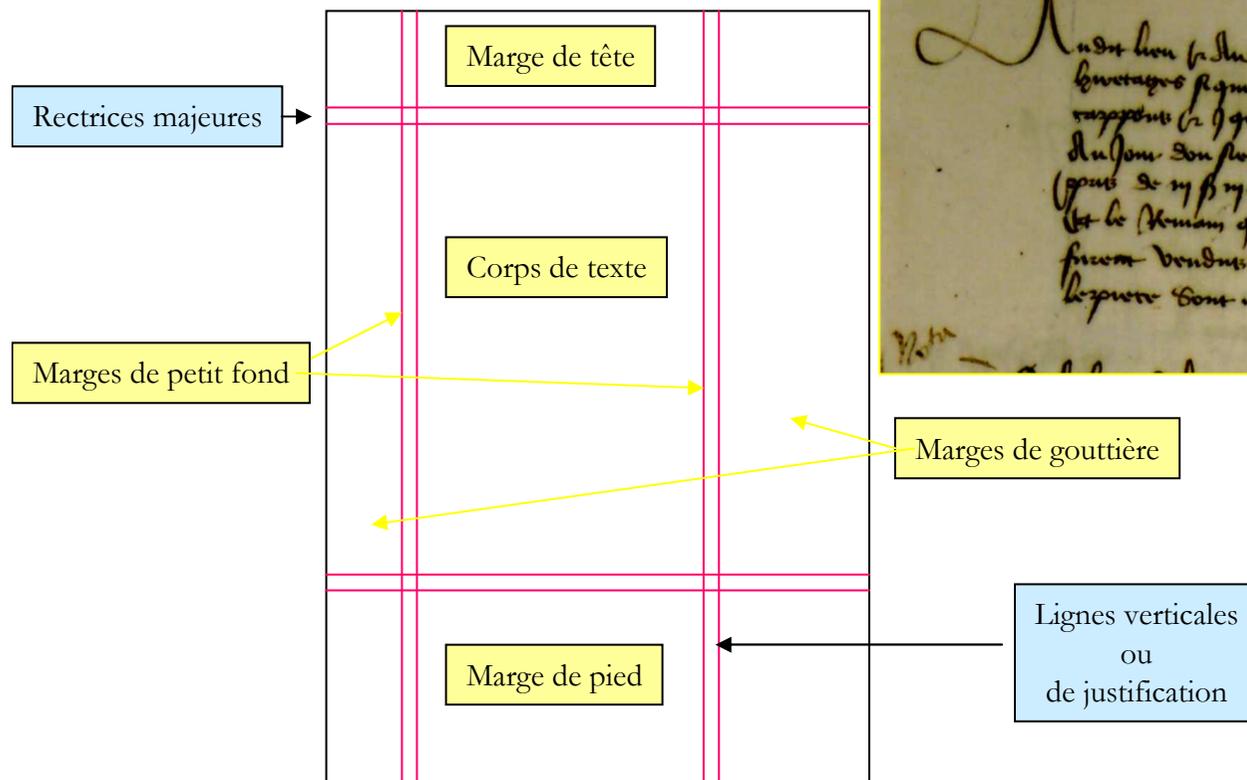
	Cahier 1	Cahier 2	Cahier 3
Nb de bifeuillets / cahier	18	18	18
Foliotation	Signature par bifeuillet	Foliotation	Foliotation

➤ 1440 :

	Cahier 1	Cahier 2	Cahier 3	Cahier 4	Cahier 5
Nb de bifeuillet /cahier	8	8	8	8	4
Foliotation	Signature par cahier				



❖ REGLURE



Dans ces quatre registres, la réglure est tracée à la pointe sèche :
sans piqûres de construction et feuillet par feuillet pour le registre 1437
sans piqûres de construction mais par bi feuillet, pour les rectrices majeures, sur les registres 1438 et 1439
avec piqûres de construction et par cahier pour le registre 1440

- **La réglure du registre de 1437.**

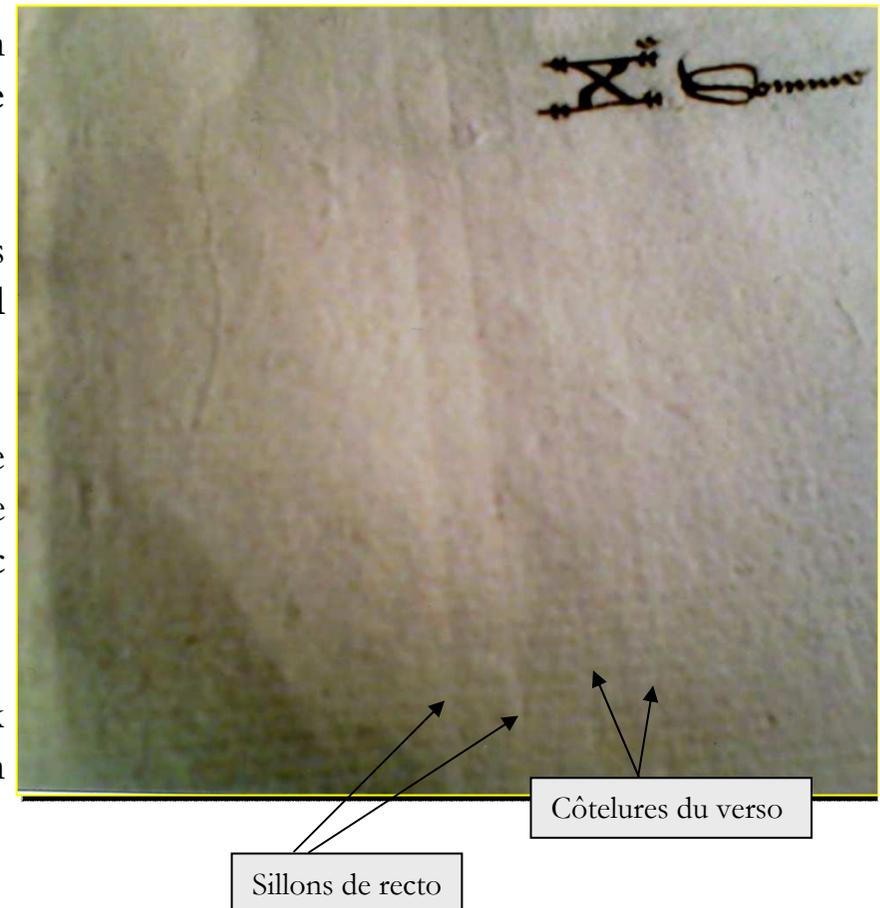
La totalité du registre repose sur une même conception générale : **la construction d'un cadre pour le corps de texte et des marges.**

Mais d'un feuillet à l'autre il y a de grandes variations dans les dimensions des marges tant verticales qu'horizontales : **il s'agit donc une réglure réalisée feuillet par feuillet.**

De plus cette réglure est non centrée : les marges de gouttière gauche sont systématiquement plus étroites que celles de droite. Les corps de texte du recto et du verso ne sont donc pas gérés de façon spéculaire.

Sur chaque page sont donc marquées les deux lignes en creux tracées pour la réglure du recto (**sillon**) et les deux lignes en relief de la réglure du verso (**côtelure**).

Lors de la mise en page, la ligne de côtelure la plus interne est souvent utilisée afin de justifier sur la largeur de la page le bilan comptable de chaque chapitre.



	gouttière gauche	petit fond gauche	corps de texte	petit fond droit	gouttière droite
valeur en mm	35-->45	5-->10	104-->115	5-->7	52-->58
% de la largeur	16,1-->20,7	2,3-->4,6	48-->53	2,3-->3,2	24-->26,8

Dimensions extrêmes des espaces verticaux définis par la réglure du registre de l'année 1437

- La réglure du registre de 1440.



Registre de 1440
cahier 2

La réglure demeure encore tracée à la pointe sèche et le système se sophistique puisque l'on décèle des piqûres de construction.

Mais sur l'ensemble du registre on distingue **trois formats différents** selon le nombre des piqûres et les dimensions. La régulation de la réglure se fait donc cahier par cahier :

- * les cahiers 1 et 2 se caractérisant par une mise en page dissymétrique avec deux piqûres
- * le cahier 3 par une mise en page symétrique avec deux piqûres
- * les cahiers 4 et 5 par une mise en page dissymétrique avec trois piqûres

	gouttière gauche	petit fond gauche	corps de texte	petit fond droit	gouttière droite
cahier 1	37,5	7,5	115	7,5	50
cahier 2	37,5	7,5	115	7,5	50
cahier 3	43,7	7,5	115	7,5	43,7
cahier 4	40	7,5	115	7,5	47,5
cahier 5	40	7,5	115	7,5	47,5

Dimensions des espaces verticaux définis par la réglure du registre de l'année 1440 (en mm)

Registre de 1440
cahier 1 f°2 recto



Pour ce même registre, la diversité des formats de réglure se retrouve au niveau de l'emplacement des rectrices majeures horizontales.

Elles aussi sont guidées par des piqûres qui délimitent pourtant des marges de dimensions passablement hétéroclites.

Les réglures de ce registre ont certainement dues être réalisées préalablement à la rédaction, sans directive de normalisation et, sans doute, par des « mains » différentes.

Mise en place des lignes horizontales dans le registre de 1440 (en mm)

	marge de tête	marge de lettrine	corps du texte	marge de fond de texte	marge de pied
cahier 1	30,8	16,8	174,5	8,4	64,6
cahier 2	39,2	8,4	175	8,4	65
cahier 3	40	8,6	178	8,6	60
cahier 4	39,4	8,2	175	8,3	65
cahier 5	40	8	175	8	64

❖ MISE EN PAGE ET MAINS

Outre le support, les seules véritables éléments qui soient commun à l'ensemble de ces quatre registres concernent la mise en page du propos et la disposition des différentes mains.

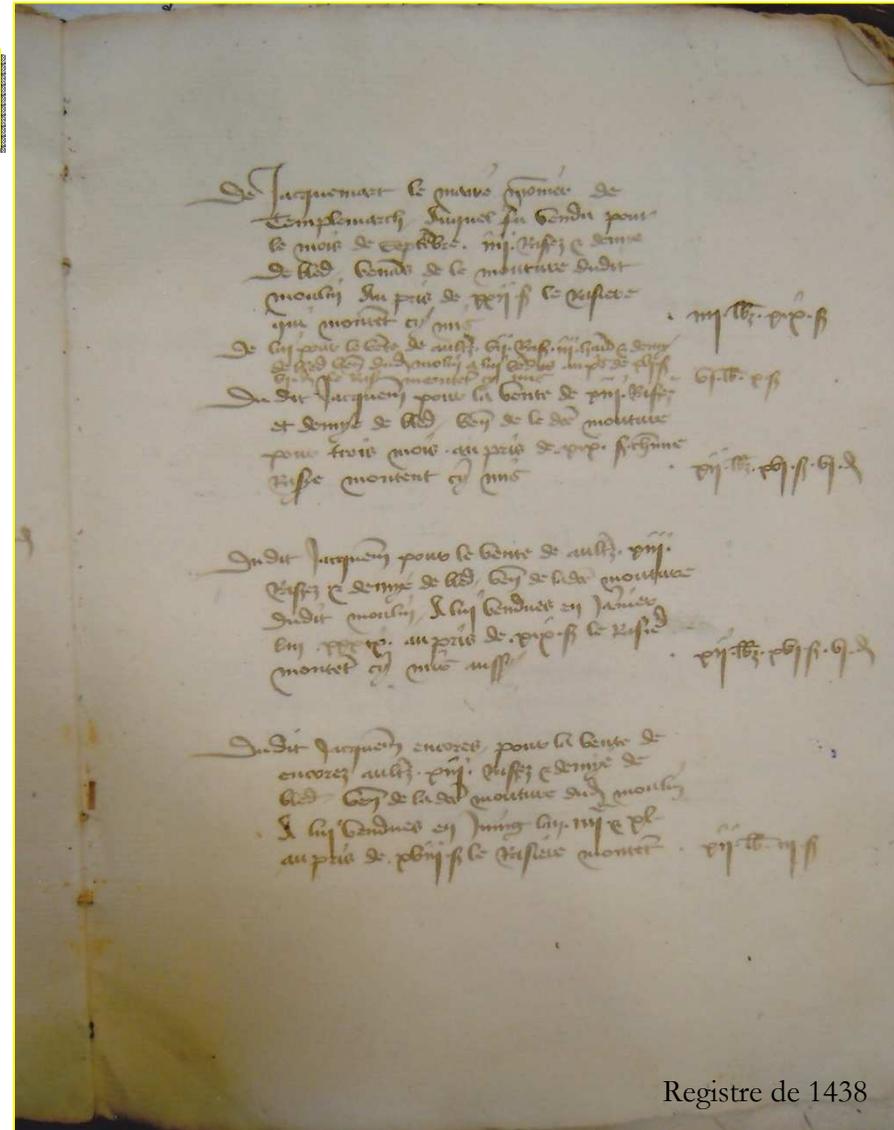
• La gestion du cadre « central ».

Le cadre central est presque exclusivement occupé par la main A dont le propos se divise en chapitres distincts.

Ceux-ci sont suffisamment espacés pour pouvoir accueillir des ajout de la main B.

Néanmoins, l'espace entre les divers paragraphes n'est pas régulier (ceci pouvant s'expliquer par l'absence de linéation).

Les initiales de chaque paragraphe sont placées dans la marge de petit fond gauche.



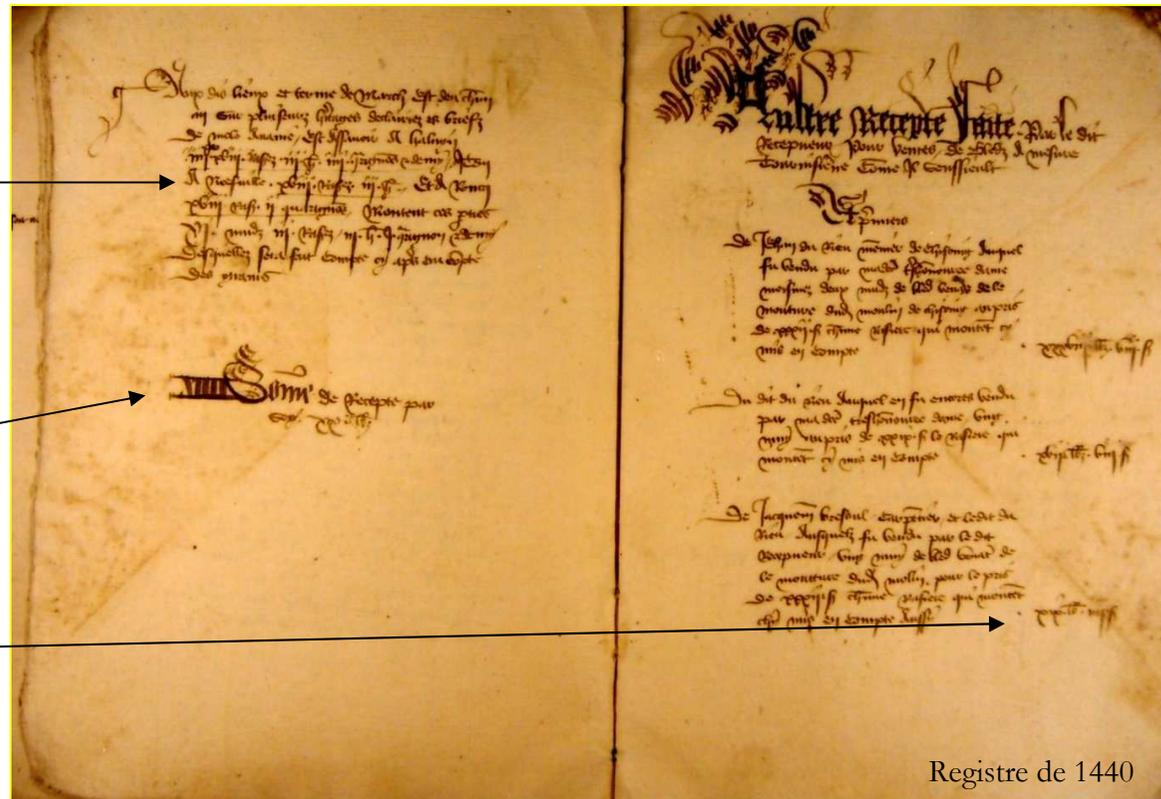
- La gestion des données comptables.

Les données numériques présentes dans ces registres comptables bénéficient d'un traitement spécial : elles sont volontairement mises en exergue.

Quand elles se présentent dans le corps du texte, la main A les souligne.

Quand il s'agit de la somme conclusive d'un chapitre, elles sont présentées au cœur du cadre central et de façon tout à fait séparée du reste du texte.

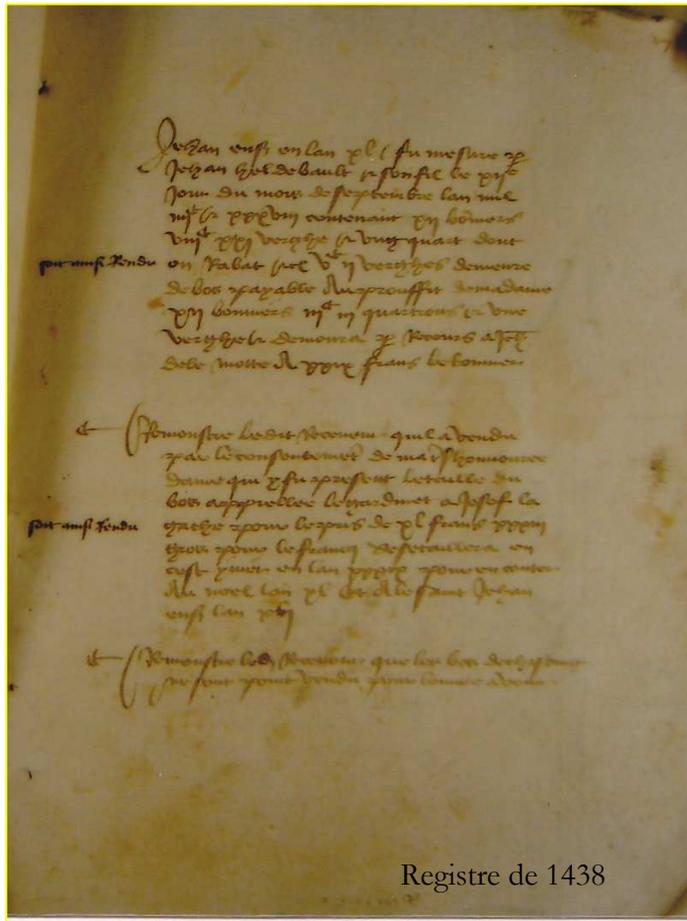
Les sommes constituant le bilan d'un paragraphe sont posées dans la marge de gouttière droite.



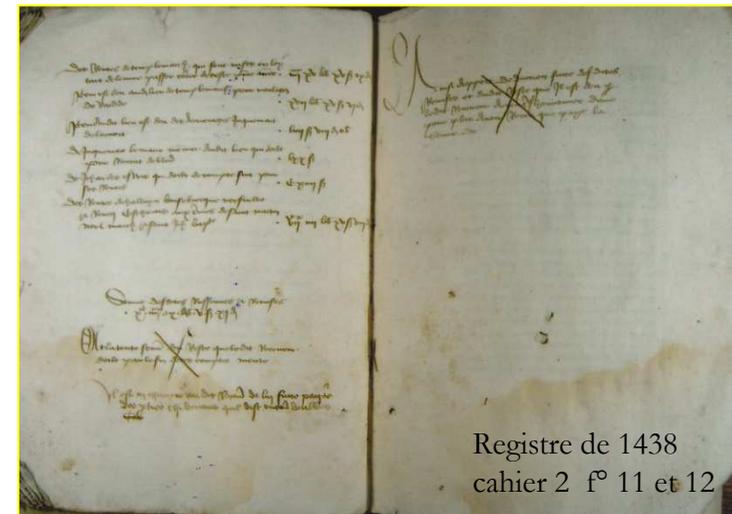
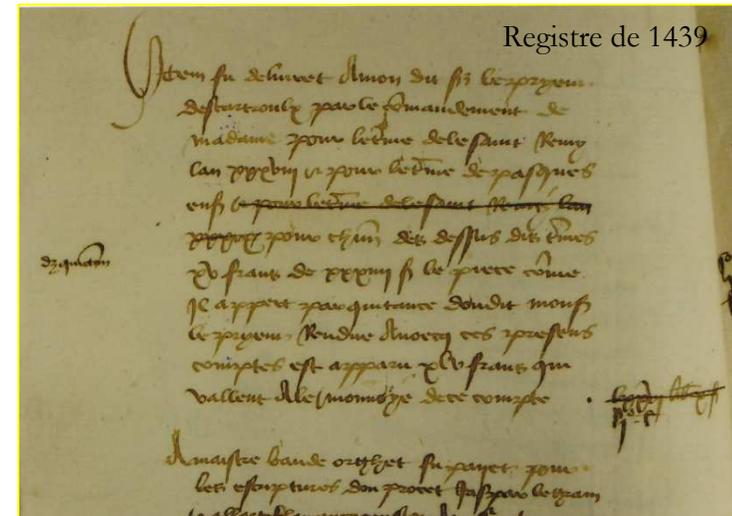
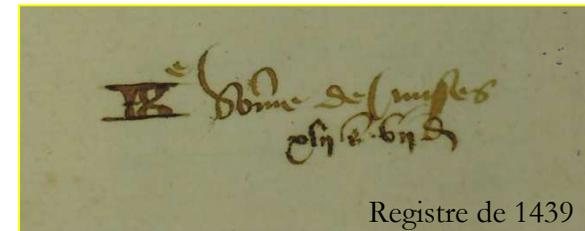
• Le contrôle des données.

La main B, celle du contrôleur s'exprime en divers endroits.

Ses interventions les plus récurrentes prennent place dans un espace qui lui est exclusivement réservé : la marge de gouttière gauche.



Quand elle occupe le cadre « central », c'est pour ponctuellement corriger ou compléter directement le texte.

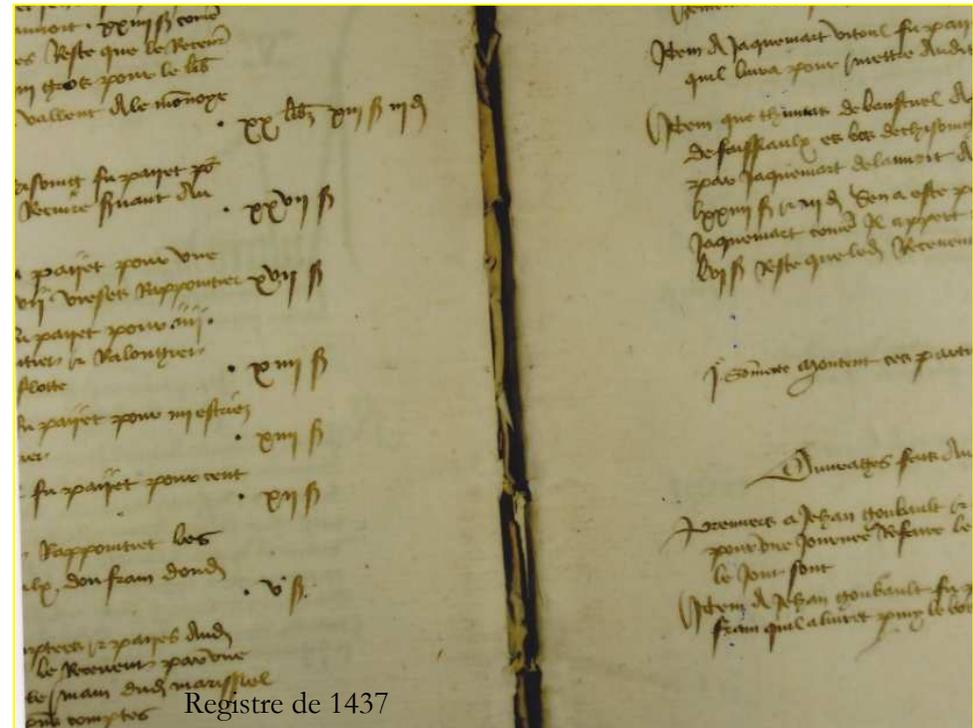


Une place est prévue de façon normative pour chaque intervention, du rédacteur aux contrôleurs : le souci de clarté et donc d'efficacité est patent.

- **La formation des registres.**

Puisque la reliure s'effectue cahier par cahier, la cohérence de l'ensemble est assurée par un système de **tressage des fils de couture dont les extrémités sont piquées dans la couverture de parchemin.**

Pour les **registres de 1438 et 1439**, ce procédé est doublé par une seconde reliure : Il s'agit d'une couture à plat enserrant l'ensemble du registre.



Elle se manifeste par deux points de surjets placés aux extrémités supérieures et inférieures du registre.

Un système peu pratique qui ne résista pas à une utilisation répétée.



❖ MISE EN SCENE ?

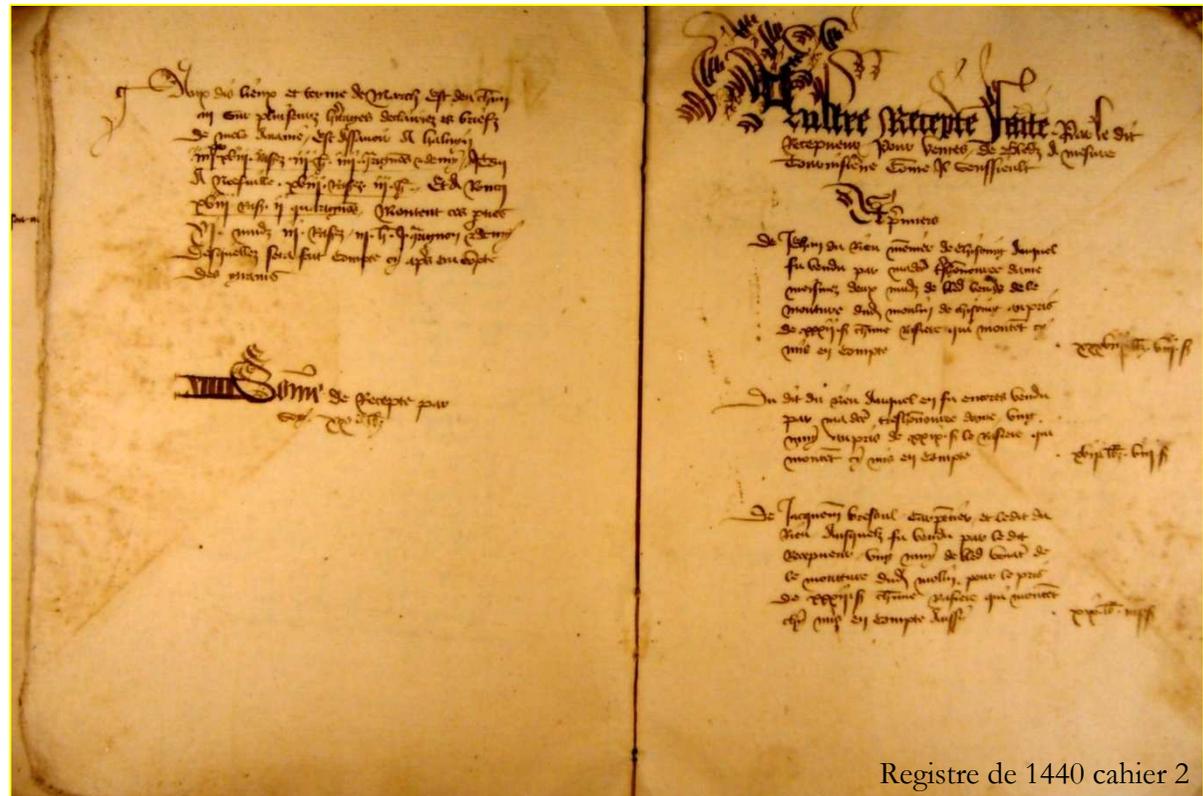
Seul le compte de 1440 montre une recherche évidente de mise en scène de l'information, d'ornementation même. Bien que présentés par le même receveur, les comptes précédents en sont dépourvus



Registre de 1440
n°1 cahier 1

Cette ornementation n'est pas systématique, n'est pas une commande de l'institution émettrice.

C'est sans doute l'expression de l'art du scribe.



Registre de 1440 cahier 2